

nous sommes la majorité et nous sommes chez nous".

LA COMMISSION Régionale Exécutive (RKW) de NSZZ "Solidarnosc" de Lodz a signé un accord de coopération avec la région Loire de la Confédération Française Démocratique du Travail.

DES SIGNATURES sont toujours recueillies sous diverses pétitions à la Diète, demandant la restauration du pluralisme syndical en Pologne. Plus de 8.000 signatures avaient été rassemblées au 31 janvier.

ANDRZEJ KOSNAREWICZ, occupant d'un appartement où s'est tenu un débat sur le pluralisme syndical le 5 décembre 1986, et Andrzej Milczanowski, conférencier de cette réunion, ont été condamnés selon l'art. 52a (cfr NEWS 84) à une amende de 32.000 zl chacun par un tribunal de délits mineurs de Poznan. Jan Gasiora, une des 22 personnes présentes au débat, a également été condamné à la même amende.

NON CENSURE

PLUSIEURS CENTAINES d'étudiants ont manifesté à Cracovie le 17 février pour le rétablissement des associations étudiantes indépendantes. Le Syndicat Etudiant Indépendant (NZS) formé en 1980 a été interdit en 1982 sous la loi martiale.

3 EQUIPES de la division d'extraction G-6 de la mine de bitume ZMP de Zory ont refusé de travailler pour protester contre les bas salaires. La division a été dissoute et les ouvriers transférés à d'autres sites.

JOANNA WIERZBICKA-RUSIECKA, réalisatrice de films documentaires, a vu son licenciement confirmé par un tribunal du travail, le 18 décembre 1986. Elle avait été arrêtée plus tôt et condamnée à une peine de prison pour avoir imprimé le bulletin régional clandestin, KAT, et avait reçu une lettre de licenciement dès sa libération de prison lors de l'amnistie de septembre 1986.

UN TRIBUNAL de délits mineurs de Katowice a imposé le 14 janvier une amende de 39.000 zl à Marek Zelazny, arrêté en possession de publications indépendantes.

WOJCIECH PEGIEL a été condamné à 45.000 zl par un tribunal de délits mineurs de Poznan le 26 janvier pour distribution de la publication indépendante Solidarnosc Konin.

KRYSTYNA ZARSKA a été sévèrement battue et délestée de son argent et de ses papiers sur la rue Bracka, le 27 janvier. D'après la manière dont elle a été agressée, il est clair qu'on visait plus à la blesser qu'à la voler. Le poste de police de la rue Ludna toute proche n'a pas réagi à un rapport de l'hôpital constatant une fracture, des contusions et des dents brisées. Mme Zarska est handicapée et avait déjà été battue par des "inconnus" en février 1981. Depuis le 13 décembre 1981, elle a été fréquemment interrogée sous le soupçon de

participation aux activités clandestines de "Solidarnosc".

ADAM SLOMKA, militant du KPN (Confédération de la Pologne Indépendante), s'est vu refuser un passeport le 31 janvier pour des raisons de "sécurité nationale". Slomka souffre de tuberculose, contractée en prison et a besoin d'un traitement médical à l'étranger.

"SOLIDARNOSC WALCZACA" (Solidarité Combattante) de Bialystok (nord-est de la Pologne) a publié un tract en langue biélorusse, contenant des informations sur les activités et les buts de l'organisation.

HENRYK SRODA, mineur de Babic près de Katowice, est la cinquième Polonais tué dans un accident de mine à Gemma-Tremonti en Sardaigne. En contrat avec la République Populaire de Pologne, la compagnie minière italienne emploie des mineurs polonais dans des conditions extrêmement dangereuses depuis 1980. Des mineurs italiens, membres du syndicat communiste, ont mené une grève de protestation au lendemain de l'accident. Les mineurs polonais sont privés du droit de grève et ont travaillé normalement. Ils n'ont pas non plus été autorisés à participer aux funérailles de Henryk Sroda.

Le Président du syndicat italien, CGIL, a annoncé que son organisation introduira une vive protestation auprès des autorités régionales de Sardaigne.

TOMASZ PAWLACZYK de Gorzow Wielkopolski a perdu connaissance lors d'un entraînement au camp de Zagan en mai et on a diagnostiqué 2 jours plus tard une épilepsie. Bien que la commission médicale militaire ait dispensé Pawlaczyk de tout effort physique important, celui-ci s'est vu ordonner de porter 60 kg de munitions. Le médecin du camp a considéré l'épilepsie du soldat comme de la simulation. Ses supérieurs continuent d'ignorer la recommandation de la commission médicale. Le mouvement Paix et Liberté recueille actuellement des pétitions pour décharger Pawlaczyk du service militaire.

INGE MOLTKE, une Danoise enseignant le danois à l'université Adam Mickiewicz de Poznan, a été arrêtée dans le ferry de Swinoujscie (port baltique au nord-ouest de la Pologne). Plusieurs exemplaires de revues indépendantes et des lettres privées ont été trouvées en sa possession et confisquées. Détendue pendant 24h, elle a été condamnée à une amende de 50.000 zl par un tribunal de délits mineurs et libérée.

L'ENTREPRISE D'ETAT de Publications Cartographiques a rejeté l'intervention de la censure dans la deuxième édition d'une carte des "Centres Religieux en Pologne". Les censeurs exigent le retrait de toute référence à l'Eglise St Stanislaw Kostka, ainsi que d'une note indiquant que s'y trouve la tombe du Père Popieluszko. La censure a également empêché Przeгляд Katolicki, mensuel catholique, de publier l'information que 3 millions de personnes se sont recueillies sur la tombe du prêtre, assassiné en 1984 par la police de sécurité, lors des deux dernières années.

WYDAWNICTWO LITERACKIE (WL) et Iskry, maisons d'édition de Cracovie et Varsovie, ont reçu une attribution réduite de papier pour 1987. Lors d'une conversation informelle, les responsables de la division de la culture du Comité Central du Parti Ouvrier Unifié Polonais n'ont pas caché que les éditeurs étaient pénalisés: WL pour avoir publié Gombrowicz et Mandelsztam, Iskry pour la publication de chansons du compositeur, poète et satiriste, Wojciech Mlynarski.

SUR LES 59 POSTES dotés d'investissements par le plan quinquennal socio-économique 1986-1990, approuvé par la Diète le 18 décembre 1986, la construction du métro de Varsovie arrive en 5ème place avec 45 milliards de zlotys pour une seule ligne de métro. La centrale nucléaire de Zarnowiec, dont la construction a été récemment interrompue en raison de défauts des matériaux de construction, vient en tête avec 110 milliards de zl, suivie par la centrale énergétique de Belchatow avec 90 milliards de zl. Une nouvelle aciérie sera construite à Katowice pour 53 milliards. A l'autre bout de la liste, on trouve la Librairie Nationale de Varsovie avec 2,9 milliards.

LE CONSEIL du département de biologie de l'Université de Poznan a adressé une lettre à la Diète (le Parlement) pour protester contre le développement de l'énergie nucléaire en Pologne et en particulier, contre la construction de la centrale nucléaire de Klempicz (cfr NEWS 85). Le conseil demande que la question du développement de l'énergie nucléaire soit soumise à un référendum.

150 fermiers de la région de Miedzyrzecz ont appuyé les recommandations du conseil dans une pétition séparée à la Diète. La région de Miedzyrzecz, près de la ville est-allemande de Frankfurt am Oder, est prévue pour l'entreposage des déchets nucléaires de la centrale de Klempicz.

Le Colloque Ecologique de Wielkopolska s'est joint au mouvement contre le projet Klempicz de même que contre des plans de mine à ciel ouvert dans la région de Poznan. Ce Colloque fut fondé en 1986 par 32 scientifiques indépendants, fermiers et militants sociaux, préoccupés par la dégradation écologique de la région Wielkopolski, autour de Poznan.

300 HABITANTS de Konin (centre de la Pologne) ont signé une pétition au Conseil d'Etat, distribuée par le Conseil Provisoire local de NSZZ "Solidarnosc", protestant contre l'usage répandu d'amiante, cancérigène, comme produit isolant. Les signataires demandent la formation d'une commission sociale indépendante sur les questions d'écologie en raison de l'absence de réponses des autorités locales.

QUESTIONS DE SANTE

- 49 patients et 27 employés de l'hôpital gynécologique et de la maternité d'Opole (sud de la Pologne) ont souffert d'un empoisonnement de salmonellose en octobre dernier; 33 d'entre eux ont dû être placés sous perfusion. L'empoisonnement provient d'aliments impropres à la consommation.

- une augmentation de 100% des cas d'empoisonnement alimentaire a été constatée en Pologne en 1986 par rapport à 1985.

- 13.400 accidents de travail, dont 66 cas mortels, ont été constatés en 1985 dans les provinces de Lodz, Piotrkow, Sieradz et Skierniewice. Une inspection ponctuelle, le 29 août 1986, par la section provinciale de Lodz de l'Inspection d'Etat du Travail a relevé 420 infractions aux lois du travail dans une entreprise, pendant une seule équipe de travail. Dans 140 cas, les ouvriers ont été trouvés dans des situations dangereuses pour leur santé et leur vie qui nécessiteraient un déplacement de poste de travail. Selon les statistiques officielles, plus d'un million de personnes en Pologne travaille dans des conditions hasardeuses.

- 90% des enfants polonais souffrent de caries dentaires provoquées par la haute concentration de fertilisants chimiques dans les produits agricoles. Dans le même temps, de nombreuses cliniques dentaires réduisent les soins des dents de lait pour diminuer les coûts.

- Les lobbys de construction de logement ont fait pression pour la modification d'une interdiction générale sur l'usage d'amiante dans la construction, adoptée en 1985. En conséquence, l'Hygiène d'Etat et l'Institut de Technologie de Construction ont autorisé une "utilisation limitée" de l'amiante, avec interdiction de son usage dans les écoles, les crèches, les hôpitaux et les centres de production alimentaire et médicale.

- Près de 2 mille malades rénaux meurent annuellement en Pologne en raison de l'insuffisance de traitements par dialyse. Ce n'est qu'en 1990 qu'on atteindra le taux de 20 traitements par dialyse par million d'habitants, qui permettra de soigner tous les malades.

LE TROISIEME AGE

Des militants de "Solidarnosc" de la Polytechnique de Varsovie ont révélé en mai 1986 que:

- deux-tiers des personnes âgées de Pologne reçoivent moins de 9.700 zl (10 dollars au marché noir) d'allocations mensuelles,

- comparée à 1978, la consommation de viande et de fromage par les pensionnés a baissé de 40% et 80% respectivement alors que la consommation de pommes de terre s'est élevée de 50%,

- la loi de 1982 sur la revalorisation des pensions n'est entrée effectivement dans les faits qu'en 1986. Entretemps, la Diète a diminué le taux d'indexation de 18% (correspondant à la hausse moyenne des prix en 1986) à 15%, soit 3.000 zl. Le montant total des pensions versées est ainsi passé de 90 à 72 milliards de zl,

- la Diète n'a pas réagi à des lettres de retraités demandant une revalorisation de leurs pensions compensant les pertes causées par les hausses de prix entre 1982 et 1984. Ce silence pourrait être dû au fait qu'il faudrait 210 milliards à l'Etat pour les payer,

- en 1984, les entrées du budget des pensions étaient de 656 milliards de zlotys, les sorties de 553 milliards.

DES EXPERTS des chemins de fer, ayant mené pendant deux ans une étude sous les auspices de NSZZ "Solidarnosc", ont rédigé un rapport sur les conditions techniques du réseau ferroviaire de Pologne. L'introduction commence par l'affirmation du fait inquiétant mais vrai que les insuffisances et les défauts du système ferroviaire du pays sont généralement bien connus mais que les considérations politiques empêchent quiconque d'en tirer les évidentes conclusions.

La reconstruction du réseau ferroviaire en Pologne après la 2ème guerre mondiale a été bien engagée mais s'est rapidement dégradée en raison d'investissements incorrects qui, liés à une hausse rapide du volume des transports, a conduit à la situation présente. Les chemins de fer ont investi des montants importants dans la construction de la ligne à voie large, appelée ligne Sidérurgique-sulfureuse, dans la région de l'industrie lourde et a développé de nouvelles méthodes de transports de marchandises qui se sont révélées inadaptees.

Le système existant est considérablement surchargé: les Chemins de Fer Polonais (PKP) transportent 50% de marchandises de plus qu'en RFA et 200% de plus que le réseau français. Le service passager est marqué par l'insuffisance de trains entre les grandes villes (seulement 3 ou 4 trains express par jour) et par la lenteur des trains en général, dont certains roulent à une moyenne de 40 km/h seulement. S'y ajoute le fait qu'il y a seulement 3 centres importants et stations de réparations pour l'ensemble du pays au lieu des 15 nécessaires.

Dans le transport marchandises, le chargement arrive souvent en pièces ou abimé: le transport se fait sur "le tas" sans planification qui éviterait des dégâts excessifs. S'il ne manque pas de postes d'aiguillages, ils sont néanmoins en général trop petits, sous-équipés, manuels et ne peuvent répondre aux besoins. Malgré des tentatives de modernisation, 2/3 des aiguillages sont encore manuels; seules 5% des lignes sont équipées automatiquement. Les dégâts aux chargements sont aussi fréquemment causés par la rupture de mécanismes trop primitifs pour assurer des transports en terrain accidenté. Les pertes s'élèvent annuellement à 10 milliards de zl (1,25 million de dollars au marché noir). Les tentatives de la PKP de modernisation et d'automation sont demeurées jusqu'ici sans effet. Par exemple, les rénovations de la ligne Lublin-Tatra ont entraîné une chute de la fréquence sur la ligne.

L'état des voies est également dégradé: seul un quart des voies du réseau sont suffisamment solides pour supporter des trains rapides et lourds. Le manque de fonds, de matériel et de main-d'oeuvre ne permet pas le remplacement des voies dégradées. La majorité des ponts ferroviaires, dont la plupart ont plus de 50 ans, nécessitent des réparations. Des plans ont été préparés pour la reconstruction de 7.000 croisements ferroviaires en croisements à deux niveaux: seuls 10 ont été effectivement reconstruits entre 1980 et 1984. Le résultat global en est une limitation obligée de la

vitesse. Au début 1983, plus d'1/6 des lignes de tout le réseau ont vu leur vitesse limitée, contribuant à une augmentation des coûts et de la consommation d'énergie de 20%. Un autre point faible réside dans le fait que la majorité des trains fonctionnent sur 3.000 volts continu alors que la plupart des réseaux des autres pays ont été convertis en 25 kilovolts alternatif.

La plupart des locomotives en usage pourraient entrer au musée. La locomotive électrique pour marchandises, ET-21, est basée sur des modèles des années 20, d'autres modèles datent au mieux de la seconde guerre mondiale. Les freins sont encore mécaniques et non électriques. 1.500 locomotives diesel ST-44 ont été importées d'URSS en 1966 malgré de larges critiques sur la qualité des machines. Elles sont très lourdes et les pièces de rechange sont difficilement disponibles (le service après-vente n'est pas un des points forts de l'URSS). De plus, toutes ces machines seront déclassées dès que toutes les lignes principales seront électrifiées car ces locomotives sont trop lourdes pour les lignes secondaires.

Les wagons de marchandises sont des modèles standard qui ne permettent généralement pas le chargement mécanique. Néanmoins, les wagons de charbon sont déchargés par pelles mécaniques, ce qui les abîme.

Les stations de réparations ferroviaires (ZNTK - dont la plupart sont localisées dans des bâtiments d'avant la 2ème guerre) connaissent des manques réguliers de matériel et de personnel et des plans de travail trop ambitieux. En plus de l'entretien des trains, elles sont chargées de la production et de la réparation des voies, de tout l'équipement de surface, des pièces de rechange. Dans les années 70, elles ont également été chargées de la construction des trains de marchandises. Les ZNTK ne sont à même de couvrir que la moitié des réparations essentielles.

Le rapport sur le réseau ferroviaire se termine par une note pragmatique plutôt qu'optimiste: il est à présent impossible d'entreprendre la modernisation indispensable. Le rapport préconise donc des mesures pour prévenir la dégradation du matériel et des lignes existants. Il recommande également de postposer la construction de nouvelles lignes, jonctions et stations jusqu'après la crise, soit, selon les auteurs, au terme du siècle.

*_*_*_*_*

SOURCES: Dziennik Ustaw 45/27.XII.86; KOS 109/12.I.87; Iygodnik Mazowsze 196/20.I.87, 197/4.II.87, 198/11.II.87; Wola 37/24.XII.86, 38/1.XII.86.